

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



لجنة تنظيم عمليات البورصة و مراقبتها

**COSOB**

## DOSSIER DE PRESSE

### 3<sup>ème</sup> Colloque du Conseil Scientifique

**« LES MODES DE FINANCEMENT  
ALTERNATIFS PAR LE MARCHE »**

Hôtel El Aurassi -27 Septembre 2017

## AVEC LE SOUTIEN DE

**MLA – BADR – SOCIETE GENERALE ALGERIE – CNEP BANQUE –  
BDL – CAAT – CCR – GRANT THORNTON**



## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) organise le **27 Septembre 2017**, à l'hôtel **El Aurassi**, le troisième colloque de son Conseil Scientifique portant sur « **les modes de financement alternatifs par le marché** ».

Animé par des experts nationaux et internationaux, ce colloque verra la participation des dirigeants des entreprises publiques et privées, des sociétés cotées, des banques et établissements financiers publics et privés ainsi que des représentants de la place financière d'Alger.

## A PROPOS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Créé en 2014, le conseil scientifique a pour objectifs :

- d'informer la Commission et le Ministère des Finances sur les réflexions académiques dans le domaine financier ;
- de suivre les évolutions sur le plan réglementaire et les innovations en relation avec les activités de la COSOB ;
- d'initier des travaux de recherche en lien avec les préoccupations de la Commission.

Présidé par un expert et universitaire reconnu, le conseil est composé d'experts, de professeurs nationaux et étrangers ainsi que des membres de la Commission.

Le conseil scientifique permet d'aider l'autorité du marché financier dans les réflexions académiques dans le domaine des marchés de capitaux et du financement de l'économie et de mettre en place ainsi des passerelles entre l'université et le secteur de la finance.

Le conseil scientifique se compose des membres ci- dessous nommés :

- **Monsieur Ali BOUKRAMI, Président**
- **Monsieur Christian De BOISSIEU, Membre**
- **Monsieur Jean Michel BEACCO, Membre**
- **Monsieur Alain PITHON, Membre**
- **Monsieur Belkacem IRATNI, Membre**
- **Monsieur Mohammed BAKALAM, Membre**
- **Monsieur Ali BERCHICHE, Membre**
- **Les membres de la Commission :**
  - **Mohamed MEDJBEUR**, Représentant le Ministère de la Justice ;
  - **Hassen BOUDALI**, Représentant le Ministère des Finances ;
  - **Athmane LAKHLEF**, Représentant le Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
  - **Saïd DIB**, Représentant la Banque d'Algérie ;

- **Hakim TEMZI**, Représentant les personnes morales émettrices de valeurs mobilières ;
- **Mohamed Samir HADJ ALI**, Représentant l'ordre national des experts comptables, commissaires aux comptes et comptables agréés.

## PROGRAMME

- 08h 30 – 09h 00 —→ Accueil des participants
- 09h 00– 09h 10 —→ Allocution de bienvenue  
**Monsieur Abdelhakim BERRAH, Président de la COSOB**
- 09h 10 – 09h 25 —→ Discours d’orientation  
**Monsieur Abderrahmane RAOUYA, Ministre des Finances**
- 09h 25 – 09h 45 —→ Intervention de M. **Ali BOUKRAMI,**  
**Président du Conseil Scientifique de la COSOB**
- 09h 45 – 10h 25 —→ **Finance Islamique** : Présentée par :
- **M<sup>me</sup> Valentine BAUDOIN, Avocate –Kramer Levin**
  - **M. Nasser HIDEUR, Directeur Général - Al Salam Bank Algeria**
- 10h 25 – 10h 40 —→ Pause + Signature de la Convention de formation entre la COSOB et l’Université d’Alger3
- 10h 40 – 11h 00 —→ **Financement immobilier** : Présenté par :  
**M. Alain PITHON, Secrétaire Général - Paris Europlace**
- 11h 00 – 11h 40 —→ **Innovation Financière** : Présentée par :
- **M. Karim ZINE EDDINE, Directeur des Etudes - Paris Europlace**
  - **M. Jean Michel BEACCO, Délégué Général – Institut Louis Bachelier**
- 11h 40 – 12h 00 —→ **Débat**
- 12h 00 – 12h 30 —→ **Synthèse** : **M. Ali BOUKRAMI,**  
**Président du Conseil Scientifique de la COSOB**
- 12h 30 —→ Déjeuner

## LES INTERVENANTS



- **Monsieur Ali BOUKRAMI, Président du Conseil Scientifique de la COSOB**, Economiste et ancien Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Prospective et de la Statistique. Il a été le premier responsable du Commissariat Général à la Planification et à la Prospective (CGPP).

Le Professeur Ali BOUKRAMI a aussi occupé les postes de Directeur Général de l'Institut des Etudes Douanières et Fiscales (IEDF) de Koléa, Président de la COSOB, Vice-Recteur puis Directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce. Il a été également à la tête de l'Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe (IFID) Tunis et Président du Conseil National des Statistiques.

Il a écrit plusieurs ouvrages dont :

- Questions énergétiques et politiques économiques, OPU, Alger, 2013
- Formes de marché et politiques d'entreprise, OPU, Alger, 1979
- Finance Internationale, OPU, Alger 1980, 2ème édition, 1982
- Mécanismes monétaires et financiers, ENAL, Alger, 1986
- Vade Mecum de la finance, OPU, Alger, 1990.



- **Monsieur Alain PITHON**, Secrétaire Général de Paris Europlace depuis septembre 2012. Il était précédemment Délégué Général Adjoint de l'Association Française de la Gestion Financière (AGF), en charge des sujets de régulation. Diplômé de 'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence et de l'Ecole Nationale d'Administration, Alain PITHON a occupé différentes fonctions à la Direction Générale du Trésor.



- **Jean Michel BEACCO**, Directeur Général de l'Institut Louis Bachelier et Professeur associé en finance à l'Université Paris-Dauphine, depuis 2009. Ingénieur des Ponts et Chaussées et diplômé de Stanford University – GSB, Jean-Michel BEACCO a débuté sa carrière professionnelle en 1989 à la Caisse Autonome de Refinancement (groupe Caisse des Dépôts), en charge du refinancement du logement social. A partir de 1992, il a dirigé au pan international les activités de crédits, crédits structurés et titrisation au sein de Société Générale (1992-2000), Crédit Agricole CIB (2000-2005), et Natixis (2005-2009).



- **Monsieur Karim ZINE-EDDINE**, Directeur des Etudes de Paris EUROPLACE, organisation représentative de la Place financière de Paris et plus récemment, également, en charge, des relations avec l’Afrique.

Diplômé de l’Institut d’Etudes Politiques de Paris et de l’Université d’Orléans (économie-finance), M. ZINE-EDDINE est au service de la place financière de Paris depuis 1998, il a contribué à de nombreux ouvrages, travaux et rapports de Places sur la compétitivité de la place financière de Paris, le développement des marchés financiers et le financement de l’économie et des entreprises.

Depuis 2013, il a été particulièrement actif dans le développement des relations avec les institutions et centres financiers africains. Il anime le Cluster Finances d’AfricaFrance, fondation pour la croissance créée par les Chefs d’Etat français et africains. Et plus récemment, il a lancé l’AfricaFinLab, Laboratoire de la Finance Africaine, qui vise à soutenir le développement de la finance Africaine autour de trois axes : Financer/ Innover/ Former.



- **Valentine Baudouin**, Avocate au sein de l'équipe Banque et Finance du bureau parisien de Kramer Levin. Elle intervient principalement dans le domaine des opérations bancaires et financières nationales et internationales. Elle a notamment développé une compétence particulière dans le domaine de la réglementation bancaire et financière et conseille régulièrement les banques, entreprises d'investissement et sociétés de gestion de portefeuilles sur les questions liées à la création d'établissements réglementés, d'organisation interne, de conformité et de contrôle, de distribution des produits financiers, de création de fonds ou encore d'opérations bancaires et financières transfrontalières. Valentine Baudouin est l'une des experts reconnus en matière de réglementation et d'opérations bancaire, financière et assurantielle conformes au droit musulman dans les pays francophones africains (Maroc, UEMOA...) et européens. Avant de rejoindre le cabinet Kramer Levin, elle a occupé des postes au sein des départements Juridique et Conformité de la société de gestion alternative de la Banque Santander et de Citi private Bank. Valentine est par ailleurs enseignante au sein du Master « Principes et pratiques de la finance islamique » de l'Université Paris-Dauphine et co-auteur du guide de l'assurance Takaful paru en septembre 2015.



- **Monsieur Nasser HIDEUR**, Directeur Général d'Al Salam Bank Algeria, depuis janvier 2016.

Diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration en 1985 et titulaire d'un magister en relations internationales de l'Université d'Alger.

Il est juriste économiste de formation. Il a débuté sa carrière en qualité de magistrat à la Cour des Comptes puis a rejoint la Banque Al Baraka d'Algérie en 1993 où il a exercé pendant 23 ans. Au sein de cette Banque Islamique, il a assumé les fonctions de Responsable Juridique et de la conformité shari'atique puis de Secrétaire Général. Il a mis en place les principaux instruments et produits financiers shari'a compatibles. De même, il a été le chef des projets du Fonds Kardhassan Zakat, du wakf investisseur en coopération avec le Ministère des Affaires Religieuses, de l'activité microfinance islamique en collaboration avec la coopération allemande GIZ, de création d'une société de leasing et d'une société d'assurance takaful. M. Hideur est titulaire du certificat de shari'aadvisor de l'AAOIFI et d'un agrément de commissaire aux comptes. Il est professeur de finance islamique dans les Université de Paris dauphine et de Strasbourg.

## **Signature de la Convention de formation entre la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) et la Faculté des Sciences Economiques, Sciences Commerciales et Sciences de Gestion – Université d'Alger 3**

---

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), autorité de régulation du marché financier algérien, signe le 27 septembre 2017, en présence de Monsieur le Ministre des Finances, une convention de formation en master professionnel avec la Faculté des Sciences Economiques, Sciences Commerciales et Sciences de Gestion – Université d'Alger3.

La convention a pour objet de définir les modalités et les conditions par lesquelles l'université d'Alger3 (F.S.E.S.C.S.G) s'engage à assurer la formation de master professionnel spécialité « **ANALYSTE FINANCIER** » au profit des cadres des entreprises et des professionnels du marché en partenariat avec la COSOB et au profit des tiers.

Cette formation permettra à chaque étudiant d'avoir les connaissances et compétences professionnelles pour exercer la profession d'analyste financier lui permettant notamment :

- D'acquérir les connaissances et les compétences essentielles généralement acceptées et appliquées par les professionnels de la finance à l'échelle mondiale ;
  - D'avoir une connaissance de base des données thématiques et une analyse approfondie à l'aide d'outils d'aide à la décision ;
  - D'être capable d'appliquer les outils et concepts d'investissement axés sur l'évaluation de tous les types d'actifs ;
- D'avoir une synthèse de tous les concepts et méthodes analytiques dans une variété d'application pour une gestion efficace du portefeuille et la planification de la richesse.